

FICHE PROGRAMME



CACES[®] R 485



GERBEUR

ACCOMPAGNANT

FICHE PROGRAMME

WWW.SFTL.FR



02.32.35.34.32 /06.12.78.60.86



10 RUE DE COCHEREL, 27000 EVREUX.

VALIDITÉ DE LA FORMATION : 5 ANS

DURÉE :

1 catégorie : 2 jours / 14 heures pour un confirmé.

2 catégories : 3 jours / 21 heures pour un débutant.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours **théoriques** et cours **pratiques** en alternance.

PUBLICS PRÉREQUIS :

- Travailleurs utilisant des gerbeurs à conducteur accompagnant et en conséquence devant être ;
- instruits des mesures de prévention des accidents et des règles techniques.
- Présenter les aptitudes médicales et psychotechniques requises ;
- Savoir communiquer en Français (lire, écrire, parler)
- Être majeur.

OBJÉTIFS PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

- Préparer aux épreuves théoriques et pratiques conformément à la recommandation CACES® R485 ;
- Etre capable d'utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant en toute sécurité ;
- Assurer sa sécurité et celle de ses collègues et de son environnement ;
- Examiner l'engin et ses équipements et mettre en pratique la maintenance de premier niveau ;
- Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions ;
- Obtenir son CACES R 485.

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- Visualiser les besoins et contraintes du site ;
- Connaître les caractéristiques réglementaires et les notices d'utilisations ;
- Définir les risques liés à la conduite d'un gerbeur ;
- Savoir interpréter les différentes plaques de charges

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- Savoir-faire une prise et une fin de poste ;
- Savoir manipuler un gerbeur ;
- Savoir prendre et déposer une charge au sol et dans un palettier ;
- Savoir-faire un chargement et déchargement de camion ;
- Savoir empiler des charges.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES POUR LA FORMATION :

- Apports théoriques et pratiques dispensé par des professionnels de la formation ;
- Mise en situation grâce à différents exercices ;
- Examen théorique et pratique en fin de stage pour l'obtention du CACES.

MODALITÉS DE SUIVI ET DE VALIDATION :

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, signée par le formateur/ testeur.

Évaluation : Fiche d'évaluation théorique et bilan pratique.

VALIDATION : Attestation de formation et, en cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® selon les catégories validés en formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : Les documents permettant l'inscription à la formation doivent être remplis et retournés à notre organisme 48h avant le début de la formation.

S'il n'y a plus de place dans la formation que vous désirez, SFTL s'engage à vous en trouver une autre selon vos disponibilités.

Si vous êtes en situation d'handicap, vous pouvez joindre notre référent handicap au 02.32.35.34.32 ou par mail : contact@sftl.fr.